

# Championnat de France des clubs 2026

## Règlement spécifique pour les championnats régis par la ligue LARGE

Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par la CSO Régionale.

Les clubs évoluant en Elite, Nationale1 et en Nationale 2A évolueront selon les règles éditées par la Fédération dans le **règlement CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 2026-2029**.

Les clubs évoluant Nationale 2B et en Nationale 3 évolueront selon les règles éditées dans le livret des compétitions de la Fédération Française d'Athlétisme avec les modifications apportées par le présent règlement.

### Article 1 :

Le classement se fera sur le total des 2 tours.

### Article 2 :

Les montées vers la poule de nationale 1 se fera sur le total du 2eme tour Lors de la finale N2A

### Article 3 :

Pour les N2A et N2B les montées se feront sur le total des deux tours.

Idem pour les descentes en N2B et N3.

Le premier de chaque poule de N2B montera en N2A, entraînant la descente automatique des 2 derniers de N2A, le 3ème total de N2B sur l'ensemble des deux poules sera comparé au 6ème de N2A pour une montée éventuelle.

Le premier de N3 monte en N2B et donc le dernier total de N2B sur l'ensemble des deux poules descend en N3.

En cas de montée de N2A en N1B ou de descente de N1B en N2A, la CSO Régionale Grand Est statuera pour toujours avoir 8 clubs en N2A.

La Finale N3 sera composée des 12 meilleurs totaux confirmés.

### Article 4 :

Pour la hauteur et pour le premier tour ainsi que les tours régionaux du 2eme tour une barre inférieure à 1m40 pour les hommes et 1m20 pour les femmes sera autorisé à condition que celle-ci soit un multiple de 10, puis montée de 10 en 10 à partir de ces barres, puis de 5 en 5 à partir de 1m60 pour les hommes et 1m40 pour les femmes.

Pour la perche et pour le premier tour ainsi que les tours régionaux du 2eme tour une barre inférieure à 2m00 pour les hommes et les femmes sera autorisé à condition que celle-ci soit un multiple de 20, puis montée de 20 en 20 à partir de ces barres, jusqu'à 4m60 pour les hommes et 3m40 pour les femmes après application du règlement national.

#### Article 5 :

##### Officiels

Pour les clubs Elite, Nationale1 et Nationale 2A applications du règlements fédéraux.

Pour les clubs de niveau Nationale 2B il sera demandé 7 officiels dont au moins un fédéral, 4 régionaux et deux aides.

Pour les clubs de niveau Nationale 3 il sera demandé au moins 5 juges dont 3 régionaux et 2 aides.

En cas de remplacement d'un juge en cours de compétition ; ce dernier doit être de même qualification et de même spécialité.

Il sera appliqué les sanctions prévues aux règlements fédéraux :

Les clubs ne présentant pas le nombre d'officiels requis ou ne possédant pas la qualification prescrite, ou n'ayant pas officié pendant la totalité de la compétition seront sanctionnés d'une pénalité de 500 € par officiel. De plus, il sera infligé une pénalité de 1000 points pour un officiel non présenté ou ne possédant pas la qualification prescrite, ou bien n'ayant pas officié pendant la totalité de la compétition, 1750 points pour deux, 2500 points pour trois, 3250 points pour quatre, 4000 points pour cinq, 4750 points pour six et 5500 points pour sept

La réglementation concernant l'officiel de moins de 35 ans sera appliquée uniquement pour les clubs N2A.

#### Article 6 :

Participations selon les règles fédérales pour l'ensemble des clubs sauf en Nationale 3 ou il sera autorisé de doublé deux épreuves de la même famille à partir de la catégorie U20

Article 7 : Lorsque 2 équipes ou plus d'un même club matchent ensemble, l'équipe ayant le plus gros total sera considérée comme Equipe 1 et ainsi de suite...

Pour les décisions de la FFA, concernant les internationaux impliqués dans des sélections, la réglementation s'appliquera uniquement sur les équipes 1.

## 1re Tour

<b>REIMS (51)</b> Dimanche 3 Mai 2026	<b>FORBACH (57)</b> Dimanche 3 Mai 2026
<b>EFS REIMS ATHLETISME 1</b>	<b>ATHLETISME METZ METROPOLE</b>
<b>GIVET RAC</b>	<b>ATHE SPORTS SARREGUEMINES A</b>
<b>TROYES OMNISPORTS</b>	<b>E SPORTIVE THIONVILLE-YUTZ</b>
<b>CHARLEVILLE MEZIERES ATHLETISME</b>	<b>US FORBACH ATHLETISME</b>
<b>DAC REIMS</b>	<b>ATHLETISME METZ METROPOLE 2</b>
<b>CO CHAMPAGNE AA</b>	<b>AC AMNEVILLE</b>
<b>ATHLE 52</b>	<b>AS CHEMINOT DE METZ</b>
<b>ATHLE55</b>	<b>ATHLETISME METZ METROPOLE 3</b>
<b>CHA RETHEL C</b>	<b>FLORANGE AC</b>
<b>EFS REIMS ATHLETISME 2</b>	<b>SA VERDUN</b>
<b>RC EPERNAY</b>	<b>Fensch Moselle</b>
<b>Chaumont Marche Nordique</b>	
<b>STRASBOURG (67)</b> Dimanche 3 Mai 2026	<b>TOMBLAINE (54)</b> Dimanche 3 Mai 2026
<b>PAYS DE COLMAR ATHLETISME</b>	<b>NANCY ATHLETISME METROPOLE 1</b>
<b>ENTENTE HAUTE ALSACE</b>	<b>US TOUL ATHLETISME</b>
<b>ENTENTE GRAND MULHOUSE ATHLE</b>	<b>NANCY ATHLETISME METROPOLE 2</b>
<b>STRASBOURG ATHLETISME A</b>	<b>C.O.S. VILLERS ATHLETISME</b>
<b>ALSACE NORD ATHLETISME</b>	<b>DOMBASLE ATHLETISME</b>
<b>AS STRASBOURG</b>	<b>CHAMPIGNEULLES AC</b>
<b>UNITAS BRUMATH</b>	<b>LUNEVILLE AC</b>
<b>VENDENHEIM ATHLE</b>	<b>PHAR LONGWY</b>
<b>PAYS DE COLMAR ATHLETISME 2</b>	<b>US TOUL ATHLETISME 2</b>
<b>ALSACE NORD ATHLETISME 2</b>	<b>OF POMPEY</b>
<b>SR OBERNAI</b>	
<b>Entente de Haute Alsace 2</b>	
<b>THAON-LES-VOSGES (88)</b> Dimanche 3 Mai 2026	
<b>ATHLETIC VOSGES ENTENTE CLUBS 1</b>	
<b>ES THAON</b>	
<b>ATHLETIC VOSGES ENTENTE CLUBS 2</b>	
<b>CO HAUTE MOSELOTTE</b>	
<b>ATHLETIC VOSGES ENTENTE CLUBS 3</b>	
<b>AC HAUTE MEURTHE</b>	
<b>ASSR VITTEL</b>	
<b>ES THAON 2</b>	
<b>ATHLETIC VOSGES ENTENTE CLUBS 4</b>	

## 2ème Tour

<b>SARREGUEMINES (57)</b> Dimanche 17 mai 2026 Finale N2A
<b>GIVET RAC</b>
<b>PAYS DE COLMAR ATHLETISME</b>
<b>ENTENTE HAUTE ALSACE</b>
<b>ENTENTE GRAND MULHOUSE ATHLE</b>
<b>STRASBOURG ATHLETISME A</b>
<b>ES THAON</b>
<b>ATHE SPORTS SARREGUEMINES A</b>
<b>US TOUL ATHLETISME</b>

<b>BISCHWILLER (67)</b> Dimanche 17 Mai 2026 Finale N2B Poule A
<b>ALSACE NORD ATHLETISME</b>
<b>NANCY ATHLETISME METROPOLE 2</b>
<b>C.O.S. VILLERS ATHLETISME</b>
<b>ATHLETIC VOSGES ENTENTE CLUBS 2</b>
<b>DOMBASLE ATHLETISME</b>
<b>US FORBACH ATHLETISME</b>
<b>CO HAUTE MOSELOTTE</b>
<b>CHAMPIGNEULLES AC</b>

<b>CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (51)</b> Dimanche 17 Mai 2026 Finale N2B Poule B
<b>ATHLETISME METZ METROPOLE 2</b>
<b>TROYES OMNISPORTS</b>
<b>DAC REIMS</b>
<b>CO CHAMPAGNE AA</b>
<b>E SPORTIVE THIONVILLE-YUTZ</b>
<b>CHARLEVILLE MEZIERES ATHLETISME</b>
<b>ATHLE 52</b>
<b>RC EPERNAY</b>

<b>REMIREMONT (88)</b> Samedi 16 Mai 2026 Finale N3 (12 Clubs)
--